

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan
5 septembre 2024

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Gallichan

Séance ordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le 5 septembre 2024 à 19 h 00, au bureau municipal de Gallichan et à laquelle assistaient le maire M. Serge Marquis ainsi que les conseiller(ères) suivants :

	M. Richard Vallières	Conseiller	Siège no 1
Absent	M. Daniel Bélanger	Conseiller	Siège no 2
	Mme Nathalie Shink	Conseillère	Siège no 3
	M. Jacklin Chabot	Conseiller	Siège no 4
	M. Fernand Nadeau	Conseiller	Siège no 5
	Poste vacant	Conseiller	Siège no 6

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Serge Marquis, maire, Mme Lucie Gravel, directrice générale intérimaire et Mme Maude Touzin, directrice générale adjointe/greffière.

2- MOT DE BIENVENUE

Le maire souhaite la bienvenue au public et aux membres du conseil.

3- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Présence
2. Mot de bienvenue
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 8 août 2024
5. Dépenses d'août 2024
6. Période de questions
7. Affaires en découlant :
 - 7.1 Info - Rappel Forum citoyen AO;
 - 7.2 Appels d'offres pour le drain autour de la salle communautaire;
 - 7.3 Travaux de géophysique au projet Hunter.
8. Résolution soumission Compteurs Lecomte
9. Résolution Projet de schéma de couverture de risques révisé MRCAO
10. Résolution pour le projet d'une dalle de béton pour la patinoire
11. Résolution pour le projet de remplacement des bandes de la patinoire
12. Résolution pour collecte de bouteilles vides
13. Résolution Embellissement – Transfert du montant au budget
14. Appels d'offres ouverture de cours municipales 2024/2025
15. Rapport des comités :
 - 15.1 Voirie locale
 - 15.2 Retour sur la Traversée fantastique
 - 15.3 MADA (Municipalité amie des aînés)
 - 15.4 Embellissement
 - 15.5 Fermeture de la marina
 - 15.6 Journal local pour septembre
16. Sujets divers :
 - 16.1 CLSC prélèvements sanguins
 - 16.2 SADCAO - Invitation 30^e AGA;
 - 16.3 Panneau vie à l'entrée du village
17. Dates des prochaines rencontres :
 - 17.1 Séance de travail
 - 17.2 Séance ordinaire
18. Période de questions
19. Fermeture de la séance

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan
5 septembre 2024

R24-09-138

IL EST PROPOSÉ par Mme Nathalie Shink APPUYÉ par M. Jacklin Chabot résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents ;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire;

ADOPTÉE

R24-09-139

4- **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 AOÛT 2024**

IL EST PROPOSÉ par M. Fernand Nadeau, APPUYÉ par Mme Nathalie Shink et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents ;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2024 soit accepté tel que présenté au conseil;

ADOPTÉE

R24-09-140

5- **DÉPENSES D'AOÛT 2024**

IL EST PROPOSÉ par Mme Nathalie Shink APPUYÉ par M. Jacklin Chabot et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents;

QUE le conseil municipal de Gallichan autorise les dépenses énumérées;

ADOPTÉE

BORDEREAU DE DÉPENSES MUNICIPALES

Session du 5 septembre 2024

MUNICIPALITÉ DE GALLICHAN		
Payé durant le mois d'août		
Paie des employés	Période se terminant 03-08-2024	2 650.06 \$
Paie des employés	Période se terminant 10-08-2024	3 491.35 \$
Paie des employés	Période se terminant 17-08-2024	2 558.58 \$
Paie des employés	Période se terminant 24-08-2024	2 199.84 \$
Paie des employés	Période se terminant 31-08-2024	2 418.18 \$
Paie des élus	Période se terminant 31-08-2024	2 484.53 \$
Revenu Québec	DAS de Juillet	3 017.42 \$
Revenu Canada	DAS de Juillet	1 105.59 \$
Total des salaires du mois		19 925.55
Paiements préautorisés payés au cours du mois		
Hydro Québec	Biblio/Âge d'Or 30	477.30 \$
	Centre Comm. 30 (Révision)	356.80 \$
	Éclairage public 30	186.96 \$
	Bureau Municipal 60	372.43 \$
	Parc/Patinoire 30	53.41 \$
	Point eau 60	45.07 \$
	Café/ Quai 60	526.05 \$
	Centre Comm. 60	151.54 \$
	Aqueduc 60	772.23 \$

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan
5 septembre 2024

Total des paiements préautorisés		2 941.79
À payer par chèque		
Raymond Chabot GT	Honoraire professionnels Partie 2	5 112.94 \$
Jean-François Cossette	Contrat nivelage Juillet	9 321.77 \$
Jean-François Cossette	Contrat Nivelage Août	9 321.77 \$
MicroAge La Sarre	Frais sauvegarde mensuels	72.42 \$
	Support à distance Connexion J-G	29.02 \$
	Retrait inspecteur du 2FA	58.03 \$
Buro Concept	Commande papetrie	265.54 \$
Buro Concept	Fourniture de bureau	123.33 \$
Les Ent. Combinées	Location lignes SIP	103.48 \$
Épicerie Marion Palm.	Nettoyeurs pour église	25.48 \$
Quincaillerie Palmarolle	Achat divers pour parc, église et quai	96.72 \$
Quincaillerie Palmarolle	Boulons sel adoucisseur	472.88 \$
Quincaillerie Palmarolle	Ciment plastique, meule	39.91 \$
Techni-Lab	Analyses eau	894.51 \$
Télébec	Système alarme EC 10-08	121.58 \$
Les entreprises J.L.R.	Contrat collecte Août	2 878.97 \$
Revenu Québec	Décl. TPS/TVH (Avril à Juin 2024)	348.59 \$
FQM Services, Coop	Permis soutien technique	592.12 \$
Cédric Bélanger	Travaux pour ponceaux	11 498.37 \$
Transp. Raymond Bérubé	Installation ponceaux	8 317.29 \$
Club motoneige A.-O.	Ponceaux et géotextile	14 682.31 \$
René Bélanger	Coupe bordure de chemins	2 150.00 \$
Automatisation D2E inc.	Automate (Analyse et achat)	3 621.71 \$
Poste Canada	Annulation du crédit	0.68 \$
Aréo-Feu Ltée	Entretien équipements pompiers	490.14 \$
EPI2S	Vérification extincteurs Église	459.21 \$
	Vérification extincteurs Biblio	48.81 \$
	Vérif. Extinct. Café des rumeurs	886.34 \$
	Vérification extincteurs Bureau mun.	444.50 \$
	Vérif. Extinct. Station pompape	487.10 \$
	Vérifi. Extinct. Garage/Caserne	477.84 \$
Travaux mécanisés M. Moreau	Coupe de branches	8 028.13 \$
Travaux mécanisés M. Moreau	Coupe de branches	9 154.88 \$
Travaux mécanisés M. Moreau	Coupe de branches	3 943.64 \$
Petite caisse	Lames tondeuse	68.96 \$
Jean-Guy Hébert	Frais déplacement du 24 juillet	13.60 \$
Total à payer par chèque		94 652.57 \$
À payer par virement Interac		
VISA Desjardins	Remboursement Frais exportation	(5.36) \$
	Frais Amazon Prime Août	11.49 \$
	Publipostage du 16-08	37.60 \$
	Kit de secours garage	34.48 \$
	Timbres	227.67 \$
Total à payer par virement Interac		305.88 \$
GRAND TOTAL DES DÉPENSES		117 825.79 \$

6- PÉRIODE DE QUESTIONS

Plusieurs sujets ont été abordés :

- Coupe de branches dans les rangs;
- Logiciel pour l'aqueduc;
- Vérifications des extincteurs;
- Services de la FQM;
- M. Jean-Guy Roy demande pourquoi la municipalité n'a pas encore payé l'entreprise Jean-Guy Roy;
- M. le maire s'informe en quoi cela le concerne et M. Roy lui répond qu'il a regard sur l'entreprise;
- Redevances pour voyages de gravier;
- Abat-poussière sur le chemin Royer;
- Terrains à vendre du village;

7- AFFAIRES EN DÉCOULANT

7.1 Info – Rappel Forum citoyen AO

Le samedi 14 septembre 2024 de 8 :30 à 15 :30, à la Salle Desjardins Jean Coutu de La Sarre, situé au 11 4er Avenue Ouest à La Sarre

7.2 Appels d'offres pour le drain autour de la salle communautaire

M. le maire explique les travaux à faire – à suivre

R24-09-141

7.3 Travaux de géophysique au projet Hunter

ATTENDU QUE Kenorland Minerals effectuera des travaux entre le 1^{er} novembre et 15 décembre 2024 sur le territoire de La Municipalité de Gallichan;

ATTENDU QUE le levé géophysique sera en deux phases, soit la préparation du levé (coupes de lignes) en novembre 2024, et l'exécution du levé de la mi-novembre à la mi-décembre 2024;

ATTENDU QUE Kenorland Minerals s'engage à ce que l'accès à la propriété soit fait de façon respectueuse et de manière à limiter l'impact sur la propriété et sur l'environnement, et que le(s) chemin(s) d'accès approprié(s) pour accéder au(x) lignes de géophysiques seront convenus avec le propriétaire;

ATTENDU QUE, concernant la coupe de bois, la municipalité attendra d'avoir les informations pour connaître la quantité de bois qui aura été coupé, et choisira l'option qui sera la plus avantageuse pour elle;

ATTENDU QUE Kenorland Minerals offre un montant compensatoire de 100\$ pour accéder au lot de chaque propriétaire;

ATTENDU QUE Kenorland Minerals offre un montant de 100\$ par kilomètre de ligne géophysique qui ne nécessite aucune coupe, et une compensation de 200\$ par kilomètre de ligne où une coupe légère doit être effectuée est offerte aux propriétaires;

ATTENDU QUE s'il y a des coûts à défrayer pour l'installation d'un ponceau ou autre moyen pour accéder aux lots municipaux, Kenorland Minerals se charge des frais complets;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Fernand Nadeau, appuyé par M. Richard Vallières et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Gallichan autorise Kenorland Minerals et les personnes autorisées à effectuer tous les travaux nécessaires à la réalisation de levé géophysique par polarisation provoquée sur sa propriété;

QUE la municipalité autorise le personnel de la municipalité à collaborer avec la compagnie dans un processus de partage de connaissances sur les travaux d'exploration, sur le territoire et la communauté;

QUE la municipalité autorise les travaux jusqu'au 31 décembre 2024;

QUE l'entente donne accès à la société et pour la réalisation des travaux de géophysique au sol, et constitue l'avis écrit donné par la société au propriétaire et l'autorisation écrite du propriétaire qui est requise par la *Loi sur les Mines* (RLRQ c., M-13.1), dont celle requise en vertu des articles 65 et 235 de cette loi.

ADOPTÉE

R24-09-142

8- **RÉSOLUTION SOUMISSION COMPTEURS LECOMTE**

IL EST PROPOSÉ par Mme Nathalie Shink APPUYÉ par M. Richard Vallières et résolu unanimement par les conseillers(ères) présents;

QUE le conseil municipal accepte la soumission présentée par Compteurs Lecomte, pour effectuer la vérification de précision, ainsi que la calibration des débitmètres du système de filtration d'eau potable, situé au 431 chemin de la Rivière Ouest;

ADOPTÉE

R24-03-143

9- **RÉSOLUTION PROJET DE SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES RÉVISÉ MRCAO**
Avis de la Municipalité de Gallichan sur les propositions d'objectifs de protection

CONSIDÉRANT QUE le schéma de couverture de risques de la MRC d'Abitibi-Ouest a été attesté par le ministre de la Sécurité publique le 23 octobre 2010 et est entré en vigueur le 1^{er} décembre 2010;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 29 de la Loi sur la sécurité incendie (LRQ, c. S-3.4) (« la Loi »), l'autorité régionale doit procéder à la révision de son schéma, en commençant au plus tard huit ans après la date de son entrée en vigueur et en suivant la même procédure que celle pour l'établir. Le schéma révisé doit entrer en vigueur au plus tard 10 ans après cette date. au cours de la sixième année;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 14 de la « Loi », la MRC d'Abitibi-Ouest a soumis aux municipalités présentes sur son territoire, des objectifs de protection optimale qu'elle entend mettre de l'avant ainsi que des stratégies pour atteindre ces objectifs;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 16 de la « loi », les municipalités doivent adopter une résolution afin de traduire, dans un plan de mise œuvre, les actions et les conditions de ces propositions;

IL EST PROPOSÉ par M. Fernand Nadeau, APPUYÉ par M. Jacklin Chabot et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;

QUE la Municipalité de Gallichan donne un avis favorable aux propositions contenues dans le projet de schéma de couverture de risques révisé de la MRC d'Abitibi-Ouest. Elle s'engage à appliquer les actions inscrites dans le plan de mise en œuvre du projet de schéma de couverture de risques révisé, version 2024, applicables à son territoire, ainsi que les conditions de réalisation de ces propositions;

ADOPTÉE

***Comme nous avons reçu des informations supplémentaires après la séance, ce projet sera reporté au mois prochain, si nécessaire.

R24-09-144

10- **RÉSOLUTION POUR LE PROJET D'UNE DALLE DE BÉTON POUR LA PATINOIRE**

IL EST PROPOSÉ par M. Richard Vallières, APPUYÉ par M. Fernand Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;

QUE le conseil municipal accepte la soumission tel que présenté par Construction Serge Breton, pour effectuer les travaux d'une dalle de béton 42 pieds x 62 pieds, pour un montant total de 39,814\$, excluant taxes, incluant la base de béton de 6 pouces, armature de 15 mm aux 16 pouces carrés, béton 32 MPA, isolant rigide 1 ½ avec polythène, coffrage, traits de scie, mise en place et finition du béton à la machine, considérant qu'il est le plus bas soumissionnaire conforme;

QUE M. Serge Marquis, maire, et Mme Maude Touzin, directrice générale adjointe/greffière, soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la Municipalité de Gallichan;

ADOPTÉE

R24-09-145

11- **RÉSOLUTION POUR LE PROJET DE REMPLACEMENT DES BANDES DE LA PATINOIRE**

IL EST PROPOSÉ par M. Richard Vallières, APPUYÉ par M. Fernand Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;

QUE le conseil municipal accepte la soumission tel que présenté par Omni-Tech Sport, pour effectuer l'installation de bandes pour patinoire 40 pieds x 60 pieds, pour un montant total de 25,730.66\$, excluant taxes, incluant les bandes extérieures, montage et encrage, bandes rayons de 10 pieds (4x),

portes de joueurs, portes de service, grillage aux extrémités, livraison, et installation (incluant déplacements et hébergement si nécessaire), considérant qu'il est le plus bas soumissionnaire conforme;

QUE M. Serge Marquis, maire, et Mme Maude Touzin, directrice générale adjointe/greffière, soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la Municipalité de Gallichan;

ADOPTÉE

R24-09-146

12- **RÉSOLUTION POUR COLLECTE DE BOUTEILLES VIDES**

IL EST PROPOSÉ par M. Richard Vallières APPUYÉ par Mme Nathalie Shink et résolu unanimement par les conseillers(ères) présents;

QUE le conseil municipal autorise les élèves de l'école Dagenais à procéder à la collecte de bouteilles et cannettes sur les chemins de Gallichan, le lundi 23 septembre 2024;

ADOPTÉE

R24-09-147

13- **RÉSOLUTION EMBELLISSEMENT – TRANSFERT DU MONTANT AU BUDGET**

IL EST PROPOSÉ par Mme Nathalie Shink APPUYÉ par M. Jacklin Chabot et résolu unanimement par les conseillers(ères) présents;

QU' une demande a été faite par le comité d'embellissement pour le transfert du montant au budget;

QUE le conseil municipal accepte de faire le dépôt de la somme demandée au comité d'embellissement;

ADOPTÉE

14- **APPELS D'OFFRES OUVERTURE DE COURS MUNICIPALES 2024/2025**

Les demandes de soumissions seront envoyées la semaine prochaine, soit la semaine du 9 septembre 2024

15- **RAPPORT DES COMITÉS :**

15.1 **Voirie locale :**

- M. le maire élabore sur les travaux faits durant l'été, dont le rechargement aléatoire, le fauchage et le débroussaillage

15.5 **Retour sur la Traversée fantastique :**

- Tous très heureux du déroulement, malgré la température et le léger retard du Food truck dû à un problème électrique

15.3 **MADA (municipalité amie des aînés) :**

- Information concernant le certificat de reconnaissance reçu

15.4 **Embellissement :**

- Information que les fleurs vivaces autour de l'église seront relocalisées au parc de la marina, avant que les travaux du drain commencent
- Les marches pourries dans le parc de la marina sont réparées

15.5 **Fermeture de la marina :**

- Fermeture potentielle le 30 septembre 2024

15.6 **Journal local pour septembre :**

- Pas de journal local pour septembre, mais une rencontre est prévue avec une personne potentielle

16- SUJETS DIVERS :

16.1 CLSC prélèvements sanguins :

Information – Les prélèvements sanguins ont recommencé et seront les 11 et 25 septembre 2024 de 8 :00 à 9 :30

16.2 SADC d’Abitibi-Ouest – Invitation à la 30^e assemblée générale annuelle:

Information – « Construire ensemble avec nos ressources » se tiendra le 11 septembre 2024 de 17 :00 à 20 :00 au Motel Villa mon Repos de La Sarre

16.3 Demande pour panneau vide à l’entrée du village de Gallichan :

Une demande a été faite pour trouver une utilité au panneau, l’enlever ou le relocaliser. Nous avons demandé aux citoyens leurs avis.

17- DATES DES PROCHAINES RENCONTRES

17.1 Séance extraordinaire

Lundi 16 septembre 2024 19 :00

17.2 Séance de travail

Jeudi 26 septembre 2024 19 :00

17.3 Séance ordinaire

Jeudi 3 octobre 2024 19 :00

18- PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire répond à plusieurs questions, concernant plusieurs dossiers, dont :

- Le projet patinoire
- Boîte de suggestions
- La marina
- Activité de consultation
- Système d’égouts
- Rechargement
- Ponceaux

R24-09-148

19- FERMETURE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19 :45 et PROPOSÉE par M. Fernand Nadeau APPUYÉE par M. Richard Vallières et unanimement résolu par les conseiller(ères) présents;

ADOPTÉE